



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Commune de PLOUGUERNEAU
Complexe sportif de Kroaz Kenan

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet de porter à la connaissance du public la procédure de mise en concurrence ouverte pour l'occupation d'un emplacement du domaine public pour l'implantation de deux courts de padel semi-couverts ou couverts et leur gestion.

INSTALLATION ET GESTION DE DEUX COURTS DE PADEL SEMI-COUVERTS OU COUVERTS

En application de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P)

Autorité organisatrice

Commune de Plouguerneau, Mairie, 12 rue du Verger, 29880 Plouguerneau.

Référents :

M. Stéphane PHILIPPOT, 1^{er} adjoint en charge du sport et des associations, sphilippot@plouguerneau.bzh

Mme Martine PERROT, directrice aménagement, amenagement@plouguerneau.bzh, tél : 02 98 04 71 06

Objet et site

La commune de Plouguerneau met à disposition une emprise communale d'environ 26 m x 26 m (soit 676 m²), dépendant du domaine public, située dans le complexe sportif de Kroaz Kenan, pour la création de deux courts de padel semi-couverts ou couverts. Cette emprise se situe sur la parcelle cadastrée section CI n° 57 située en zone US (zone urbanisée à vocation de services et d'équipements d'intérêt collectif) au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur : voir les plans annexés.

Conditions principales

Un bail emphytéotique administratif (BEA) est envisagé pour une durée de 25 ans, sous réserve de la validation du montage juridique. L'opérateur assure à ses frais les études, autorisations, travaux, raccordements, exploitation, entretien, renouvellement et assurances. Il propose une redevance annuelle et un modèle économique viable. Aucune subvention communale ni garantie de chiffre d'affaires n'est prévue dans cette consultation.

Candidatures et sélection

Les candidats remettent un dossier technique, financier et d'exploitation selon les modalités indiquées ci-après. La sélection portera sur la qualité technique, l'insertion et la maîtrise des nuisances (35 pts), la solidité du financement et la viabilité économique (30 pts), la qualité de l'exploitation et l'accessibilité de la pratique (20 pts) et les conditions financières pour la commune (15 pts).

Calendrier et dépôt

Publication : 21/10/2026.

Visite sur rendez-vous : adresser un courriel à sphilippot@plouguerneau.bzh.

Questions au plus tard le 10/11/2026 ; réponses communes au plus tard le 13/11/2026.

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 20/11/2026 à 12h00. Dépôt à amenagement@plouguerneau.bzh, ou remise sous pli fermé à la mairie contre récépissé, ou courrier recommandé reçu avant l'échéance.

Accès au dossier

Dossier et annexes disponibles sur le site internet de la commune : <https://plouguerneau.bzh/publications-municipales/marches-publics/>.